LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
HAUTE MAURIENNE VANOISE

RECRUTE

TECHNICIEN(NE) RANDONNEE ET VTT

CONTEXTE

En Maurienne, au cœur d'une des plus belles hautes vallées alpines, la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise regroupe dix communes (17 villages) s'étageant entre 920 et 1800m, au pied du Parc national de la Vanoise, sous le col de l'Iseran et le long de la frontière franco-italienne. Véritable paradis des activités outdoor, la Haute Maurienne est une destination touristique à la nature préservée et aux aménagements intégrés dans leur environnement.

La CCHMV est notamment un acteur majeur de l'aménagement du territoire, **du développement touristique** et économique :

- En pilotant la stratégie de développement touristique de la destination : développement des activités de pleine nature estivales telles que la randonnée pédestre et le VTT, valorisation touristique du patrimoine culturel, coordination de la politique de mobilité (schéma global de déplacements Haute Maurienne Vanoise, gestion de services de transports collectifs à destination de la clientèle touristique et de la population locale), animation de la politique immobilier de loisir, création de Haute Maurienne Vanoise Tourisme, l'office de tourisme intercommunal de la destination ;
- En soutenant le développement économique du territoire : déploiement du très haut débit, soutien aux commerces et services de proximité, gestion des zones d'activités économiques et d'une pépinière d'entreprises ;
- En soutenant le développement agricole.

Dans ce cadre la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise a à sa charge l'entretien des sentiers de randonnée, des parcours et aménagements VTT d'intérêt communautaire. Elle en fait également la promotion et contribue à leur développement.

La Haute Maurienne Vanoise est un territoire au caractère de haute montagne fortement marqué, riche de nombreux patrimoines (humains, naturels, culturels…). C'est une destination touristique hivernale composée de 5 stations de ski alpin (Aussois, La Norma, Valfréjus, Val Cenis, Bonneval sur Arc) et trois sites nordiques (Bessans, Aussois/Sardières et Val-Cenis Bramans) mais aussi estivale.

En 2020/2021, le territoire a retravaillé sa stratégie de développement touristique afin de répondre de manière cohérente et de la façon la plus efficace possible aux enjeux identifiés.
La stratégie se veut vivante, non figée avec un plan d'actions associé à mettre à jour en fonction de l'actualité, de la vie des projets et de la dynamique territoriale.
La destination Haute Maurienne Vanoise s'appuie sur des principes transversaux : le développement durable (dont la culture et la responsabilité sociale), la compétitivité, l'innovation touristique et le travail dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse.
Pour mettre en œuvre la stratégie, 5 axes de travail opérationnels dont l'axe « Structurer et valoriser une offre d'expériences uniques et inoubliables » (attractivité, accessibilité au plus grand nombre, faible impact environnemental).

Le/La technicien(ne) randonnée et VTT sera sous l'autorité directe du Responsable du Pôle Développement – Projets de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise. Afin de répondre au mieux aux objectifs de la stratégie de développement touristique, ses missions seront coordonnées par la coordinatrice de la cellule Tourisme. Il travaillera en équipe avec les autres chargés de projets de la CCHMV, et notamment le chargé de projets développement de la Randonnée et du VTT mais aussi avec l'office de tourisme et l'ensemble des acteurs du territoire.

MISSIONS

- **Pilotage de l'entretien du réseau de sentiers et des aménagements de randonnée et VTT**

Au total ce sont près de 650 kms de sentiers qui sont entretenus et balisés par la CCHMV.
Pour la randonnée :

- 104 itinéraires de balade et randonnée
- Des itinérances : le GR5 et ses variantes, le GR5E (Le chemin du Petit Bonheur), Le GRP du Tour de Haute Maurienne Vanoise…
- 4 parcours-jeux

Pour le VTT :

- Un domaine de cross-country labellisé FFC composé de 26 parcours soit environ 325 km de sentiers balisés
- 20 itinéraires d'Enduro balisés aux départs des remontées mécaniques ouvertes l'été des stations de Valfréjus, La Norma, Aussois et Val Cenis.
- 10 espaces VTT
- 6 parcours-découverte à pratiquer en VAE

Ce réseau de sentiers et ces aménagements sont utilisés par la population locale et les vacanciers. Cette mission d'entretien a pour objectif de faciliter et sécuriser la pratique, en veillant au bon état des itinéraires tout au long de la saison.

Pour entretenir ce réseau de sentiers et ces aménagements, la Communauté de communes sous-traite des prestations à des entreprises.
Le/La technicien(ne) randonnée et VTT pilote l'intervention des entreprises recrutées :

- Entreprises s'occupant de l'entretien courant de début de saison. Ces entreprises ont pour rôle de contrôler la signalétique, faire l'entretien des sentiers (abattage d'arbres, piochage, fauchage…), monter et démonter les équipements et poteaux de signalétique avant et après la saison…
- Le patrouilleur VTT : il a à sa charge l'ouverture et l'entretien des zones ludiques et des 20 itinéraires d'enduro avant la saison, puis patrouille pendant les mois de juillet et août. A l'automne, il démonte les zones ludiques.
- Entreprises et moniteurs VTT pour le montage et le démontage des Zones ludiques VTT : 2 Bikes Parks sont montés et démontés pour la saison d'été.
- Référents sentiers : 19 référents bénévoles interviennent pour faire remonter les problèmes rencontrés sur les sentiers.

Le/La technicien(ne) randonnée et VTT :

- fait le lien entre tous ces acteurs,
- planifie les montages et démontages,
- s'occupe de la logistique (achat de matériaux ex : visserie, poteaux…),
- transmet les informations reçues de l'extérieur aux entreprises,
- fait le lien avec les acteurs touristiques (OT, RM, PNV…) sur l'état d'avancement des sentiers et aménagements,
- coordonne le réseau de référents sentiers,
- contrôle l'état du mobilier des parcours jeux.

Le/La technicien(ne) randonnée et VTT dispose d'un Système d'Information Géographique sur serveur pour travailler avec les différents acteurs.
Il pourra ponctuellement intervenir sur de petits travaux d'entretien sur le terrain : pose de lame de signalétique provisoire, changement de poteau de signalétique, aide au montage et à l'entretien des Bike Parks, petits travaux d'entretien.

- **Elaboration et mises à jour des documents d'information**

La Communauté de communes produit des documents d'information à destination des pratiquants de la randonnée pédestre et du VTT. Par exemple : carte et livret de randonnée pédestre, carnets et récompenses des parcours jeux, carte et livret VTT, dépliant parcours-découverte en VAE, flyers des activités aux départs des remontées mécaniques.
Il s'agit de mettre à jour et de faire réimprimer les documents et d'en assurer la distribution auprès des différents acteurs du territoire (OT, RM, Socio professionnels…)

- **Suivi de chantiers VTT**

La Communauté de communes a validé un programme pluriannuel d'aménagements VTT. Le/La technicien(ne) randonnée et VTT aura à sa charge le suivi terrain et administratif des chantiers en cours.

- **Conseil technique pour le suivi de l'installation du dispositif du chemin du Petit Bonheur**

Il/elle pourra également intervenir sur la phase de réalisation du projet de valorisation du Chemin du Petit bonheur en qualité de soutien technique.

- **Suivi de la flotte d'éco-compteurs**

15 éco-compteurs sont installés sur le territoire. Le/La technicien(ne) randonnée et VTT devra assurer les relevés trimestriels et la maintenance batterie. Il devra également faire un bilan des fréquentations.

De façon générale, le/la technicien(ne) randonnée et VTT est l'interlocuteur(trice) privilégié(e) des communes, des exploitants agricoles, de l'ONF, du PNV, Office de Tourisme, pour toutes les questions opérationnelles liées à la randonnée et au VTT avant, pendant et après la saison. Il devra répondre aux questions et résoudre les éventuels problèmes avec ces acteurs.

Pour toutes les missions citées, il devra réaliser le suivi de la facturation ainsi qu'administratif et financier.
Il est en charge de la gestion des demandes de subventions.
Enfin, le technicien(ne) randonnée et VTT participera pleinement à la vie de la structure et particulièrement à celle du pôle projets et à la cellule tourisme.

CONNAISSANCES, COMPETENCES & QUALITES

Diplômes et qualifications	Formation supérieure Bac+2/+3 dans un ou plusieurs des domaines suivants : développement local, aménagement, sport, tourisme, environnement
Connaissances Compétences Appétences	• Connaissance des pratiques de la randonnée et du VTT • Connaissance du « back-office » des activités randonnée et VTT, notamment autour des questions d'entretien, de balisage, d'aménagement, d'information et de mise en tourisme • Connaissances juridiques liées à la gestion et au développement de ces activités • Connaissances du fonctionnement des collectivités et de leur cadre réglementaire y compris l'exécution de marché public • Compétences en suivi de chantiers • Compétences en coordination multi-acteurs et aptitudes au travail collaboratif • Maîtrise des principaux outils de bureautique • Maitrise de logiciel de cartographie et GPS • Permis B indispensable + conduite sur chemin de montagne • Connaissance du territoire de Haute Maurienne Vanoise appréciée

Qualités	Qualités requises : • Aisance relationnelle, sens de la négociation • Savoir faire preuve de fermeté avec les partenaires et prestataires • Capacités d'écoute et d'analyse • Dynamisme • Curiosité • Méthode et rigueur • Autonomie et juste mesure dans la prise d'initiatives • Capacité à assurer la bonne circulation de l'information (interne et externe) • Flexibilité et disponibilité, avoir le sens de l'urgence • Bricoleur et débrouillard Qualités appréciées : • Aptitudes rédactionnelles • Esprit de synthèse • Sportif • Discrétion, capacités de neutralité
Expérience	Expérience professionnelle réussie dans un profil de poste similaire

CONDITIONS

Conditions de recrutement	CDD d'une durée de 9 mois
Temps de travail	Temps complet (35 heures)
Lieu d'activité	Résidence administrative à Modane (73500) Déplacements très réguliers nécessaires sur le territoire de Haute Maurienne Vanoise
Rémunération	Rémunération statutaire, régime indemnitaire, chèques déjeuner, participation complémentaire santé et prévoyance, CNAS
Calendrier	Date limite de candidature : 11 février 2022 Entretiens programmés : semaine du 14 au 18 février 2022 Poste à pourvoir : dès que possible

COORDONNEES

Candidatures	**Lettre de motivation et CV** à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes par mail à Solène MAZOCKY : s.mazocky@chmv.fr
Contacts	Sylvain MARGUERON, Directeur général adjoint : 06 89 05 37 29 s.margueron@cchmv.fr Solène RAFFORT, Coordinatrice de la Cellule Tourisme : 06 32 47 24 73 - s.raffort@cchmv.fr Arnaud CARBONI, Chargé de projets Activités de Pleine Nature : 07 77 88 54 87 – a.carboni@cchmv.fr